

AU VILLAGE...

... en quelques pages

Bulletin municipal de La Châtelaine
Janvier 2015

SOMMAIRE

1. Le mot du maire.

2. Les affaires publiques.

Dossier : le Château d'Artois.

Santé: Activité physique adaptée à l'hôpital d'Arbois.

Lutte contre l'ambrosie.

Communauté de communes.

Le SYDOM dans le Jura.

Le Projet d'un Center Parcs en forêt de Poligny.

3. La vie de la commune.

Le Tour de France – l'étape Jura.

Le Livre Vagabond.

Une énigme mathématique.

La constance du jardinier.

Les dangers de la chasse.

L'aconit anthore.

Le centenaire de la grande guerre.

Être jeune professeur aujourd'hui.

Une recette de cuisine.

La clé de la sacristie.

*Le Cabaret des Locales.
Annonces et dates à retenir.*

4. Le coin des associations.

*Utopi'art : l'exposition.
Utopi'art : soirée géologie et œnologie.
Les ateliers d'écriture.
Le tournage sur le site du vieux château.
La marche du foyer rural.
La fête du village.
Spectacle du foyer rural : Les Grandes Bouches.
Conférence de l'Association pour la Sauvegarde du Château.*

5. Le coin des messieurs.

Une présentation des messieurs qui siègent au conseil municipal.

Nous présentons nos excuses aux personnes qui ont reçu le bulletin de juillet avec une couverture abîmée par la pluie. Par erreur son impression avait été réalisée avec des cartouches à jet d'encre.

Quant à Justine et Alison, elles ont bien Myriam pour maman. Qu'elles nous pardonnent si nous nous sommes trompé de prénom pour leur maman.

La rédaction d'un bulletin est une tâche longue et lourde, d'où la présence de quelques erreurs malgré les relectures attentives.

LE MOT DU MAIRE

Permettez-moi de vous adresser mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Une année que je vous souhaite riche en bonheur et en réussite.

Que chacun puisse, au cours de cette année, conserver ou retrouver la santé, réussir dans ses projets et s'épanouir en famille !

Voici près de neuf mois que le conseil municipal est installé et les dossiers ne nous ont pas manqué!

Tout d'abord les dossiers techniques avec la viabilisation des deux dernières parcelles du lotissement de la Baume aux Chèvres. Hormis le revêtement de la rue qui

est prévu au printemps prochain, les travaux sont en passe d'être terminés. En parallèle, les ventes sont réalisées, les permis de construire ont été autorisés et les constructions des nouveaux logis sont en cours.

Nous avons dû reprendre, dès le début de notre mandat et à la demande des services de l'Équipement, le permis de construire du Château d'Artois qui ne répondait pas aux contraintes réglementaires concernant l'accessibilité. Cela a permis de mettre en oeuvre la commission travaux et d'ouvrir ainsi le débat citoyen. Les propositions émises ont abouti à une nouvelle demande de permis qui vient d'être déposée. Souhaitons que cette dernière soit rapidement validée, permettant la rénovation de ce beau patrimoine! Je vous invite, d'ailleurs, à lire dans ce bulletin l'article consacré au Château d'Artois.

Le dernier dossier en date, à la demande de la préfecture, est la mise en place d'un périmètre de protection de la source de La Pochère sur la commune des Planches. L'application de cette obligation a pour conséquence une probable rénovation de l'assainissement non collectif de notre village et une mise aux normes d'une grande partie des installations de La Châtelaine. Cette mesure de santé publique est une contrainte économiquement très lourde pour les habitants du village. Ce sujet a fait l'objet de débats lors d'une réunion au cours de l'enquête d'utilité publique close depuis le 17 décembre; nous sommes dans l'attente de la décision du Préfet. A ce jour, nous avons bon espoir d'obtenir une aide financière de l'Agence de l'Eau, ce qui permettrait de soulager les investissements de chacun. Le conseil municipal reste attentif à ce dossier et cherche le meilleur financement possible.

Le Président de la République a engagé la réforme territoriale avec la diminution du nombre de régions, un nouveau découpage des cantons,..., ce qui entraîne la réforme de l'intercommunalité avec de possibles transferts de compétences.

Concrètement, notre nouveau canton résultera de la fusion du canton d'Arbois avec celui de Salins les Bains et nous élirons nos conseillers départementaux (et non plus généraux) les 22 et 29 mars 2015 (binôme composé d'un homme et d'une femme).

Du côté des communes, cette réforme se traduira par la baisse des ressources financières. Les dotations de l'Etat aux communes vont diminuer de **30 % en 3 ans à compter de 2015!** Il nous faudra trouver d'autres recettes pour l'équilibre de nos budgets.

Notre engagement dans la maîtrise financière est plus que jamais d'actualité et toute l'équipe municipale est mobilisée et prête à s'engager dans ces nouveaux défis.

Elle vous réitère ses Meilleurs Voeux pour 2015.

Le Maire, Alain Murcier.